

de la médecine prévaut heureusement.....pour les malades.
“ La médecine est l'art de traiter les malades.”

Or, comme chaque cas présente des particularités qui lui sont spéciales, il s'ensuit que le traitement des malades révèle vraiment les qualités du praticien. C'est ici que le tact médical est mis à l'épreuve.

On l'a dit et répété : dans chaque cas de maladie, le médecin joue le double rôle d'avocat et de juge. S'il est dénué d'esprit d'observation et de contrôle, il sera à la hauteur de ses devoirs : prudent sans temporisation nuisible, délicat sans mollesse, ferme sans brusquerie.



Tout malade est égoïste, il veut que son médecin lui prouve du dévouement.

Après examen, il aspire à connaître l'opinion de celui en qui il a mis sa confiance.

Emparez-vous donc du moral du malade et le physique sera moins revêché.

Sans trop promettre, donnez à espérer.

Il est rare aussi qu'on n'ait pas la consolation de soulager la souffrance.

Il est plus rare qu'on ait le bonheur de sauver son malade.

Mais, dans l'exercice de ses fonctions, le médecin doit mettre toute la délicatesse, tout le tact, tout le savoir dont il est capable.



Dans les cas trop fréquents, où le pauvre malade passe une crise dangereuse, le médecin ne doit pas le laisser à des mains inexpérimentées, pour courir au loin, répondre à d'autres appels. Il doit se tenir où sa présence est de rigueur : Au poste !!!